

Lancy se présente

Sommaire

La Commune de Lancy vous salue	p. 2
La Commune de Lancy se présente	p. 3
Les 11 services communaux	p. 4
Contact	p. 10

La Commune de Lancy vous salue

**Chères nouvelles habitantes,
Chers nouveaux habitants,**

Vous venez d'arriver à Lancy.
Vous venez de près, ou de loin peut-être.
À toutes et tous, nous vous souhaitons la bienvenue dans notre commune !

Cette brochure est une aide pour vous installer ici,
et pour bien vivre dans notre ville.

Dans cette brochure, vous trouvez :

- des informations pratiques
- des adresses utiles
- des informations sur les différents services de notre commune

Nous sommes là pour vous accompagner dans vos démarches.

À Lancy, il se passe beaucoup de choses.

Il y a des **associations** pour tous les âges, pour les enfants et pour les adultes :

- des clubs de sport
- des activités culturelles. Par exemple : des concerts, des spectacles ou des expositions.

Il y a des **espaces de quartier**, pour rencontrer de nouvelles personnes.

Venez voir et découvrez ce qui vous intéresse !
La vie à Lancy se fait **avec vous**.

Nous vous souhaitons beaucoup de plaisir à vivre ici.

Corinne Gachet,
Conseillère administrative

Damien Bonfanti,
Conseiller administratif

Salima Moyard,
Conseillère administrative

La Commune de Lancy se présente

Dans la commune de Lancy il y a 2 groupes de personnes élues :

- le **Conseil municipal**. Il prend les décisions pour la commune.
C'est le **pouvoir législatif**.
- le **Conseil administratif**. Il réalise les décisions du Conseil municipal.
C'est le **pouvoir exécutif**.

Il y a aussi **11 services communaux** qui s'occupent de tous les thèmes de la vie d'une commune.

Les 2 conseils de Lancy

Le Conseil municipal (législatif)

Dans le Conseil municipal de Lancy, il y a 37 membres.

Chaque personne est élue par la population, pour 5 ans.

Le Conseil municipal décide des finances pour tous les projets dans la commune.

Il travaille dans différentes commissions selon les thèmes (par exemple : social, sport, sécurité).

Le Conseil administratif (exécutif)

Dans le Conseil administratif, il y a 3 membres.

Chaque personne est élue par la population, pour 5 ans.

Chaque personne devient la ou le président d'un service de la commune.

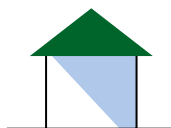
Chaque année, une personne du Conseil administratif devient la ou le maire de la commune.

Le travail le plus important du Conseil administratif, c'est :

- Voir quels sont les besoins de la population.
Par exemple : des lieux pour garder les petits enfants.
- Réaliser ce qu'il faut pour répondre à ces besoins.
Pour cet exemple : créer une nouvelle crèche.

Les 11 services de la commune

Dans l'administration de la Ville de Lancy, il y a 11 services communaux.
En 2026, la Ville de Lancy emploie environ 660 collaboratrices et collaborateurs.

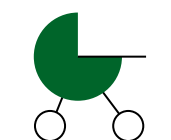


1. Le Service des affaires sociales et du logement

Le Service des affaires sociales et du logement accompagne la population tout au long de la vie :

- Il encourage le « vivre ensemble ».
Pour que chaque personne se sente à l'aise et bien intégrée.
- Il soutient les personnes en difficulté.
- Il s'engage pour les écoles, les accueils parascolaires et la formation professionnelle des jeunes.
- Il s'engage aussi pour les personnes âgées.
- Il gère des logements de la Ville de Lancy.

Pour contacter ce service
Téléphone: 022 706 16 66
lancy.ch/sasl



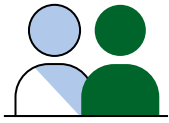
2. Le Service de la petite enfance

Le Service de la petite enfance s'occupe des **lieux d'accueil des petits enfants** de 0 à 4 ans.

Ces lieux s'appellent: les **Espaces de Vie et d'Education Préscolaire** ou des « EVEP ».

Le Service de la petite enfance donne aussi des **conseils** aux parents de petits enfants et organise des activités pour les familles.

Pour contacter ce service
Téléphone: 022 706 17 28
Courriel: spe@lancy.ch
eveplancy.ch
lancy.ch/spe



3. Le Service des ressources humaines

Le Service des ressources humaines est responsable du personnel de la commune.

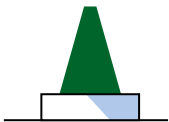
Il accompagne les collaboratrices et collaborateurs pendant tout leur parcours professionnel.

Pour contacter ce service

Téléphone: 022 706 18 86

Courriel: rh@lancy.ch

lancy.ch/srh



4. Le Service des travaux et de l'énergie

Le Service des travaux et de l'énergie s'occupe de la construction et des bâtiments de la commune.

Il s'occupe aussi de leur restauration.

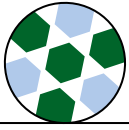
Il s'occupe encore des routes et des questions d'énergie dans la commune.

Pour contacter ce service

Téléphone: 022 706 15 70

Courriel: ste@lancy.ch

lancy.ch/ste



5. Le Service des sports et des locations

Le Service des sports et des locations encourage le sport et l'activité physique pour toutes et tous.

Il donne des aides financières aux associations et aux clubs sportifs.

Il s'occupe des travaux dans les salles de sport et dans les autres installations sportives. Par exemple, dans les piscines ou les stades.

Il organise des événements sportifs.

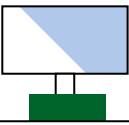
Il s'occupe aussi des locations de salles.

Pour contacter ce service

Téléphone: 022 706 16 54

Courriel: sports@lancy.ch

lancy.ch/sdsl



6. Le Service financier et de l'informatique

Le Service financier et de l'informatique s'occupe des finances de la Ville de Lancy.

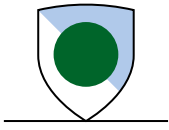
Il prépare les rapports des comptes et les budgets annuels.

Il s'occupe aussi du système informatique et du matériel informatique dans les bureaux de la commune.

Pour contacter ce service

Téléphone: 022 706 15 20

lancy.ch/sfi



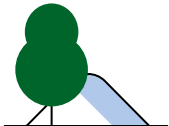
7. Le Service de la sécurité

Le Service de la sécurité c'est tous les services de sécurité de la commune.
Par exemple :

- la police
- les pompiers volontaires
- la sécurité scolaire
- la protection civile
- les patrouilleurs scolaires

Tous ensemble, ils veillent à la sécurité pour tous dans la commune, tous les jours.
Les jours ordinaires, mais aussi les jours spéciaux.
Par exemple, quand il y a une grande manifestation.

Pour contacter ce service
Téléphone: 0800 417 417
Courriel: securite@lancy.ch
lancy.ch/ssecu



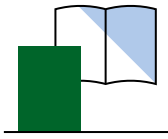
8. Le Service de l'aménagement du territoire

Le Service de l'aménagement du territoire organise le futur de la commune de Lancy.

Pour cela, il utilise un outil particulier: le Plan directeur communal.
Avec les autres services communaux, il décide comment la commune va se développer, dans tous les domaines :

- le territoire
- les constructions
- la mobilité
- l'énergie et l'économie

Pour contacter ce service
Téléphone: 022 706 16 10
Courriel: sat@lancy.ch
lancy.ch/sat



9. Le Service de la culture

À Lancy, on veut une culture inclusive, une culture ouverte à toutes et tous. Le Service de la culture (SC) travaille pour cela.

Ce service gère la bibliothèque, la ludothèque et 2 centres d'arts: la Villa Bernasconi et la Ferme de la Chapelle.

Il soutient aussi les arts vivants. Par exemple : le théâtre, la danse, la musique ou le cirque.

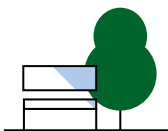
Il s'occupe aussi des demandes d'**aide financière** dans le domaine culturel.

Pour contacter ce service

Téléphone: 022 706 16 80

Courriel: culture@lancy.ch

lancy.ch/sc



10. Le Service de l'environnement

Le Service de l'environnement s'occupe des espaces publics, des parcs et des installations dans la commune.

Dans son travail, il est attentif à la nature:

il est responsable des questions du climat et de la biodiversité.

Il s'occupe aussi des déchets.

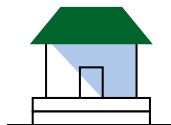
Avant et après les fêtes et les manifestations, il s'occupe de monter et démonter le matériel et les installations.

Pour contacter ce service

Téléphone: 022 879 04 20

Courriel: environnement@lancy.ch

lancy.ch/se



11. Le Service du Secrétariat général

Le secrétaire général adjoint dirige le Service du Secrétariat général.
Ce service regroupe:

- la réception principale de la Mairie
- le secrétariat du Conseil municipal
- les archives de la commune
- la communication et les événements
- l'état civil

Pour contacter ce service

Téléphone : 022 706 15 11

lancy.ch/sg

Contact

L'administration de la Ville de Lancy est là pour vous informer, vous conseiller et vous accompagner dans vos démarches.

Réception principale

Bâtiment administratif de la Mairie (BAM)

Route du Grand-Lancy 39A

1212 Grand-Lancy

Téléphone: 022 706 15 11

lancy.ch

Impressum

Rédaction des textes en FALC

Pro Infirmis

Graphisme

Large Network

Photographie de couverture

Nicolas Schopfer

Coordination

Sandra Maliba